

Mardi 19 septembre 2017

Biosécurité en élevage de volailles

Public :

• éleveurs de volailles
La formation s'attachera à répondre aux problématiques des systèmes bâtiments fixes/mobiles avec parcours & notamment aux systèmes commercialisant en circuits courts où cohabitent des lots d'âges différents avec fréquemment plusieurs espèces.

Résumé du PROGRAMME

- Le contexte des mesures de biosécurité
- Les bases scientifiques et les caractéristiques du virus Influenza aviaire
- S'approprier les notions liées aux mesures de biosécurité
- Concevoir et gérer un plan de biosécurité, mettre en oeuvre les bonnes pratiques d'hygiène

Détail du PROGRAMME
Au verso

INFORMATIONS PRATIQUES

Tarifs et prises en charge

Agriculteurs : Formation prise en charge par VIVEA, aucune contribution stagiaire ne sera demandée.

Vous pouvez couvrir une partie de vos frais grâce au crédit d'impôt à la formation).

Pour vos heures passées en formation vous pouvez bénéficier aussi d'une prise en charge partielle du coût de votre remplacement. Renseignements : www.servicederemplacement.fr

Salariés agricoles : 200 € HT (une demande de prise en charge des coûts pédagogiques et des frais salariaux peut-être déposé par l'entreprise du salarié auprès du FAFSEA.



FRAB NOUVELLE-AQUITAINE



PRODUCTION ANIMALE

inscription

Le bulletin d'inscription doit être complété et adressé à
FRAB NA – Ph. DESMAISON
12 bis Rue Saint-Pierre
79500 MELLE

Avant le 8 sept. 2017

Nous vous invitons à vous inscrire dans les délais pour permettre une bonne organisation.

Renseignements

FRAB NA-Ph. DESMAISON
06.21.31.32.65
p.desmaison79
@bionouvelleaquitaine.com



FRAB NOUVELLE-AQUITAINE

BULLETIN D'INSCRIPTION

TITRE FORMATION :

DATE :

NOM

PRÉNOM

ENTREPRISE

ADRESSE

CODE POSTAL COMMUNE

TÉLÉPHONE

E-MAIL

DATE DE NAISSANCE (exigée par le VIVEA)

PRÉCISIONS SUR VOTRE STATUT :

chef exploitation cotisant(e) solidaire salarié(e) agricole

autre, préciser

ADHÉRENT À UNE ASSOCIATION DU FRAB ALPC :

NON OUI, laquelle?

Je souhaite covoiter Je souhaite trouver une solution d'hébergement

Fait à le

Signature :

VOS ATTENTES POUR CETTE FORMATION :

J'ai déjà suivi une formation sur ce thème

NON OUI, laquelle? quand ?

Quelles sont les nouvelles pratiques, méthodes et connaissances que je souhaite acquérir ?

Lieu et horaires

Melle – 9h30-13h & 14h-17h30
Salle Joséphine – 12 bis Rue Saint-Pierre
79500 MELLE
(plan d'accès au verso)

REPAS / HEBERGEMENT

Déjeuner au café-restaurant à la charge des stagiaires



PROGRAMME DU 19 SEPTEMBRE

Matinée, séquence 1 :

Le contexte des mesures de biosécurité

Les bases scientifiques et les caractéristiques du virus Influenza aviaire

- Le contexte national et international
- Les caractéristiques d'un virus ARN encapsulé : réservoirs, vecteurs
- La situation épidémiologique

Matinée, séquence 2

S'approprier les bonnes pratiques de biosécurité et les bonnes pratiques d'hygiène

- Clarification sur les notions liées aux mesures de biosécurité : unité de production, bande unique...
- Les nouvelles mesures d'hygiène prévues dans l'arrêté du 8 février 2016, sur la base du guide des bonnes pratiques d'hygiène et des fiches techniques de l'ITAVI : séparation des unités de production, circulation des personnes et des véhicules, conduite en bande unique dans les unités de production, épandage des fumiers, lisiers et fientes...
- Le plan de biosécurité : son organisation, les documents à conserver et à mettre à jour, les enregistrements à réaliser (traçabilité)
- Plan de nettoyage et de désinfection.

Après-midi, séquence 3

Concevoir et gérer un plan de biosécurité, mettre en œuvre les bonnes pratiques d'hygiène

- Application par chaque stagiaire de la séquence 2 à la situation de son exploitation
Analyse de risques basée sur :
 - les éléments d'organisation et d'environnement du site d'exploitation
 - les pratiques quotidiennes liées à l'élevage de ses animaux
- Mise en commun : échanges des difficultés, des leviers

INTERVENANT

Thomas LEDEIN, docteur vétérinaire

FORMATEUR

Philippe DESMAISON, chargé de mission élevages Bio FRAB Nouvelle-Aquitaine

